2007-04238/

Salle de presse

Actualités
Salle de presse
Convocations
Communiqués
Ministère
Organismes et sociétés d'État
Allocutions
Dossiers de presse
Événements

Communiqués - Ministère

Retour à la liste

Le relais de poste de Deschambault classé monument historique

Québec, le 11 février 2004 – La ministre de la Culture et des Communications, Mme Line Beauchamp, annonce le classement à titre de monument historique du relais de poste de Deschambault, situé au 258, chemin du Roy, à Deschambault-Grondines.

« Depuis sa construction, entre les années 1735 et 1758, ce bâtiment a occupé une place de premier plan au sein de la communauté locale en plus d'être le lieu d'accueil et d'hébergement de nombreux voyageurs en route vers Québec, Trois-Rivières ou Montréal », a déclaré la ministre Beauchamp.

Tantôt auberge, magasin général, relais et bureau de poste, ce bâtiment présente un intérêt particulier sur les plans historique et documentaire, notamment pour le rôle qu'il a joué dans le développement du réseau des communications terrestres le long du chemin du Roy et l'essor de la communauté de Deschambault aux 19e et 20e siècles. Il témoigne de l'importance historique de la fonction de relais de poste puisque les responsables du relais devaient fournir des chevaux frais et parfois offrir le gîte et le couvert aux voyageurs.

Pour le député de Portneuf, M. Jean-Pierre Soucy, le classement du relais de poste de Deschambault s'inscrit dans la reconnaissance du potentiel architectural associé au chemin du Roy, un atout pour le développement du tourisme culturel. « La région de Portneuf se distingue par la diversité et la qualité de son patrimoine bâti, que la maîtrise des savoir-faire traditionnels a permis de conserver, et le relais de poste est un témoin éloquent de cette tradition de construire dans Portneuf », a ajouté le député Soucy.

Du point de vue architectural, le relais de poste de Deschambault se distingue notamment par son plan en T, qui réunit une structure rectangulaire en pièces sur pièces élevée sur un haut solage à une annexe imposante en pierre comprenant deux foyers et un cellier, par son ornementation aux accents Regency, dont le treillis de la galerie, ainsi que par l'abondance et la qualité de sa ferronnerie. C'est le seul relais de poste classé monument historique au Québec.

Source :

Colette Proulx
Conseillère en communications
Direction générale des communications
Ministère de la Culture et des Communications
Tél. : (514) 873-2979

Information :

Isabelle Melançon

Attachée de presse
Cabinet de la ministre de la Culture
et des Communications
Tél. : (418) 380-2310

Retour à la liste

Haut de page

Québec

© Gouvernement du Québec, 2007